

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juillet 2020

Présents : BOUDEVILLE Denis, CANESSA-BROUARD Laëtitia, KNECHT Vincent, LEFEVRE Benjamin, LEROY Jean-Luc, MOUCHELIN Mickaël

Absents excusés : CANESSA Bernard (*procuration donnée à LEFEVRE Benjamin*), BARRIERE Caroline (*procuration donnée à CANESSA-BROUARD Laëtitia*), THUILLIER Isabelle (*procuration donnée à BOUDEVILLE Denis*), LOPES Lysiane (*procuration donnée à MOUCHELIN Mickaël*), VANIN Pierre (*procuration donnée à LEROY Jean-Luc*), FAVIER Romain, BONNET Benjamin, FENEL-KARTOBI Laurence, FRONTIGNY Sébastien

Le quorum est atteint, car l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19 prévoit que « *les organes délibérants des collectivités territoriales et des établissements publics qui en relèvent ne délibèrent valablement que lorsque le tiers de leurs membres en exercice est présent* ».

Secrétaire de séance : CANESSA-BROUARD Laëtitia

La séance est ouverte à 19h30

ORDRE DU JOUR

Désignation des délégués du Conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs (délibération n° 2020-024)

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale du 1^{er} juillet,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Messieurs Leroy Jean-Luc, Mouchelin Mickaël, Lefèvre Benjamin et Knecht Vincent. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des 3 délégués titulaires

Les candidatures enregistrées :

- Liste 1 : Thuillier Isabelle, Barrière Caroline, Mouchelin Mickaël

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

1^{er} tour :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 0
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Mme Thuillier Isabelle : 11 voix
- Mme Barrière Caroline : 11 voix
- M. Mouchelin Mickaël : 11 voix

Mme Thuillier Isabelle, Mme Barrière Caroline et M. Mouchelin Mickaël ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués titulaires pour les élections sénatoriales.

c) Élection des 3 délégués suppléants

Les candidatures enregistrées :

- Liste 1 : Leroy Jean-Luc, Lefèvre Benjamin, Knecht Vincent

1^{er} tour :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 0
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. Leroy Jean-Luc : 11 voix
- M. Lefèvre Benjamin : 11 voix
- M. Knecht Vincent : 11 voix

M. Leroy Jean-Luc, M. Lefèvre Benjamin et M. Knecht Vincent ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

La séance est levée à 20h00.

Le Maire, Denis Boudeville

